



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 25.05.2022
Date d'échéance prévue: 25.12.2022
Numéro de publication: UP04-0000004372

Entité de publication
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA), Chemin des Ancelles 5, 1170 Aubonne

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA)

Organisation concernée:
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA)
CHE-105.733.725
Chemin Lucien Chevallaz 5
1170 Aubonne

Indications concernant l'assemblée générale:
29.06.2022, 17:00 heures, Salle communale, Maison Bodzérane, Grand Rue 11, 1172
Bougy-Villars

Texte d'invitation/ordre du jour:
Se référer à l'ordre du jour en annexe.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'

**Assemblée générale ordinaire de la
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA)**

qui se tiendra le **mercredi 29 juin 2022 à 17h00 à la salle communale, Maison Bodzérane, Grand'Rue 11, 1172 Bougy-Villars.**

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Rapport du Conseil d'administration

2. Rapport de le Direction

3. Rapport de l'organe de révision

4. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2021

Proposition

Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2021.

5. Emploi du bénéfice résultant du bilan

Proposition

- Versement d'un
 - Dividende de CHF 5.- aux 20'000 actions nominatives de série A de CHF 50.- nominal ;
 - Dividende de CHF 50.- aux 8'000 actions nominatives de série B de CHF 500.- nominal ;
- Report à nouveau du solde.

6. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Proposition

Donner décharge aux membres du Conseil d'administration et à la Direction.

7. Elections statutaires

7.1. Réélection au Conseil d'administration

Proposition

Réélection de M. Nicolas Cottier en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

7.2. Election au Conseil d'administration

Proposition

Election de M. Luc Magnollay en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Explications

Afin de succéder à M. Christian Jan, administrateur jusqu'à l'assemblée générale de 2021 et n'ayant pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat, le Conseil d'administration propose d'élire M. Luc Magnollay pour un mandat statutaire de 4 ans.



Monsieur Luc Magnollay, né en 1965, possède une triple formation avec trois diplômes : commerce, viticulture arboriculture et œnologie ; ainsi qu'une maîtrise en arboriculture. Entrepreneur, il exploite une entreprise arboricole, viticole et agricole à Etoy depuis 1999 en tant qu'indépendant. Personnalité engagée pour sa région et son domaine d'activité, Monsieur Magnollay est actuellement Président du Conseil communal d'Etoy, membre du Comité de l'association Fruit-Union Suisse et membre porte-parole de la Commission suisse des fruits à pépins. Il a, par le passé, occupé des années durant, la fonction de Président au sein de l'Union fruitière lémanique et de la Coopérative fruitière lémanique.

Madame Aline Clerc

Membre désigné par le Conseil d'Etat, Madame Aline Clerc a rejoint le Conseil d'administration le 1^{er} janvier 2021 en tant que représentante de l'Etat de Vaud. Au bénéfice d'un diplôme d'ingénieure EPFL en Génie rural et Environnement, Madame Clerc travaille à la Direction de l'énergie de l'Etat de Vaud depuis plus de 7 ans. Elle y est responsable, en particulier, des dossiers qui ont trait aux réseaux de gaz et électricité et gère les projets de biogaz et gaz émergents. Au préalable, Madame Clerc a tout d'abord été active dans le domaine de la protection des eaux au sein de la CIPEL, puis à la FRC durant 10 ans où elle était en charge des affaires relatives à l'environnement, l'agriculture et l'énergie. Dans le cadre de cette dernière fonction et en parallèle, Mme Clerc a été un des premiers membres de l'EICom (2007 - 2014).

7.3. Réélection de l'organe de révision

Proposition

Réélection de la société KPMG SA, à Lausanne, en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2022.

8. Propositions individuelles

Les propositions individuelles doivent parvenir au Conseil d'administration, par écrit, à l'adresse de la société, au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale.

Le rapport de gestion, les comptes annuels, le rapport de l'organe de révision, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021, sont à la disposition des actionnaires au siège de la société à Aubonne (sur rendez-vous) et sur le site internet de l'entreprise <https://www.sefa.ch/entreprise/presentation/rapport-annuel>, à partir du 24 mai 2022. Une version papier de ces documents peut être obtenue par les actionnaires qui en font la demande par écrit (courrier électronique : c.cardoso@sefa.ch ou courrier postal au siège de la société).

Chaque actionnaire empêché de participer à l'assemblée peut se faire représenter par un autre actionnaire ou un tiers, au moyen d'une procuration signée (voir carte d'admission). Il est également possible de signer la procuration en blanc et de la retourner au siège de la société. Vos droits de vote seront alors exercés dans le sens des propositions du Conseil d'administration.

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 24 mai 2022, pourront exercer leur droit de vote à l'assemblée.

La feuille de présence sera établie dès 16h00 ; elle sera clôturée à 16h45 précises.

Société Electrique des Forces
de l'Aubonne SA (SEFA)
Pour le Conseil d'administration :

Jean-Marie Surer, Président
Claudia Cardoso, Secrétaire

